

AMÉNAGEMENT DURABLE POUR LA SÉCURITÉ DES PIÉTONS À RIVIÈRE-DU-LOUP

Contexte

Carrefour important pour l'Est-du-Québec et les Maritimes, la Ville de Rivière-du-Loup au Bas-Saint-Laurent constitue un pôle régional de développement important comptant plus de 20 000 habitants. Son emplacement stratégique fait en sorte que plusieurs personnes convergent quotidiennement vers son centre-ville, que ce soit pour les affaires, le tourisme ou encore, pour accéder aux différents biens et services qui y sont offerts.

Obstacles

En 2011, l'aménagement de certaines traverses piétonnières et intersections achalandées n'étaient pas sécuritaire. Elles nuisaient ainsi aux déplacements des citoyens souhaitant se rendre au centre-ville de manière active, en particulier les personnes âgées et les personnes handicapées.

Description du projet

Le projet a consisté à aménager environ une dizaine de traverses et intersections piétonnières au centre-ville de Rivière-du-Loup favorisant un comportement automobiliste plus respectueux des piétons.

Plus précisément, le projet a permis :

- la réfection de trottoirs d'une largeur d'environ 1,5 mètre détectable à l'aide de stries dans le béton (aucun joint décoratif utilisé);
- l'aménagement de bateaux-pavés où la dénivellation entre la partie inférieure de l'abaissement de trottoirs et la chaussée a été réduite au minimum;
- l'aménagement de dalles podotactiles à chaque extrémité pour permettre l'accès aux personnes ayant des incapacités motrices et favoriser l'orientation des personnes ayant des incapacités visuelles;
- de porter une attention particulière pour favoriser une trajectoire rectiligne des traversées piétonnes;

- de prévoir l'aménagement de feux pour piétons dont certains sont munis de signaux sonores directionnels, notamment aux intersections les plus achalandées;
- l'aménagement de modérateurs de vitesse avec dispositifs lumineux;
- l'installation de bollards architecturaux verts posés aux extrémités des passages piétons dont le sommet est réfléchissant. Ces derniers ne sont pas reliés entre eux et peuvent être retirés en période hivernale;
- l'installation d'une signalisation extérieure normalisée, dont les pictogrammes sont homologués, uniformes, facilement repérables par la grosseur des caractères;
- le marquage au sol visible et bien entretenu;
- l'installation de panneaux lumineux de type DEL dans les zones les plus achalandées pour assurer la sécurité des piétons à toute heure du jour.

Notons que la ville a pu compter sur l'accompagnement d'un ergothérapeute et d'une personne ayant une incapacité visuelle dans le cadre de ce projet qui répond aujourd'hui aux attentes des personnes âgées et des personnes handicapées. En améliorant la sécurité, il crée un environnement favorable au vieillissement actif des personnes âgées tout en ayant un effet positif sur la participation sociale de tous les citoyens qui peuvent maintenant se déplacer sans contraintes pour avoir accès aux commerces de biens et services de proximité situés au centre-ville.

Coût estimé du projet

200 000 \$

